

ASSURANCES PROFESSIONNELLES

ATELIERS DE LUTHERIE

Solutions d'assurance pour luthiers-facteurs
dans le domaine instrumental

LUTHIERS - FACTEURS DANS LE DOMAINE INSTRUMENTAL

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS D'ASSURANCE VERSPIEREN

Courtier et conseil en assurances spécialisé dans l'assurance des musiciens depuis plus de 30 ans, nous accompagnons les luthiers dans l'exercice de leur activité avec une offre spécifique.

Nous faisons appel aux meilleurs offres des compagnies d'assurances spécialisées pour vous donner accès aux tarifs parmi les plus bas du marché, tout en vous apportant le meilleur niveau de garanties pour l'ensemble de vos risques :



CONSEIL

RESPONSABILITÉ CIVILE
professionnelle, exploitation, dirigeant

ASSURER VOS INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Stock, confiés, prêt ou location

ASSURER VOS LOCAUX COMMERCIAUX
Dégât des eaux, incendie, vol, perte d'exploitation, etc.

VOTRE PROTECTION PERSONNELLE
Santé, Prévoyance, Retraite, Assurances auto / habitation

VOTRE PROTECTION PROFESSIONNELLE
Protection juridique

COUVRIR VOS SALARIÉS
Santé, Prévoyance, Retraite collectives

VERSPIEREN C'EST : Simple - clair - efficace



Des contrats compréhensibles.



Des tableaux de garanties complets.



Des franchises faibles.



Des cotisations basses.



Un calcul facile avec un taux appliqué sur des éléments concrets (budget ou capital garanti, valeur ou surface assurée).

LES PLUS VERSPIEREN

- Une expertise du monde de la musique.
- Des contrats clairs et simples, adaptés à vos activités.
- Une écoute attentive aux demandes.
- Des devis rapides par courriel.
- Une assistance personnalisée en cas de sinistre.
- Une veille juridique des lois et de la jurisprudence.

NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE



TOUS RISQUES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

- Couvre les instruments qui vous appartiennent et ceux qui vous sont confiés pour tous dommages: casse, vol, perte, dégradation, incendie, dégâts des eaux.... dans votre atelier, lors de transport, d'expédition, d'exposition/salon et de prêt d'instruments.



RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

- Couvre les dommages causés à autrui du fait de votre activité. Par exemple, la réparation effectuée par votre employé sur le violon d'un musicien est mal réalisée et il n'est pas engagé lors d'une audition. Il vous met en cause au titre de votre responsabilité.



RESPONSABILITÉ D'EXPLOITATION

- Couvre les dommages causés à autrui. Par exemple, un client glisse dans votre atelier et se blesse. Il vous met en cause sur le fait que des copeaux de bois n'avaient pas été balayés.



RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

- Garantie permettant de vous couvrir en cas de mise en cause du chef d'entreprise et non de l'entreprise. Par exemple, un salarié vous accuse de harcèlement moral et vous attaque aux Prud'hommes. Nous prenons en charge une partie des frais d'avocat et éventuellement les frais de votre condamnation.



ASSURANCE DES LOCAUX COMMERCIAUX

- Couvre les dommages dans votre local (dégâts des eaux, incendie, vol, bris de matériel, informatique) et votre perte d'exploitation (selon votre chiffre d'affaires déclaré).
- Le local est généralement assuré avec la Responsabilité civile professionnelle en multirisques professionnelle.



PROTECTION JURIDIQUE

- Couvre une partie des frais de procédure selon la juridiction dans le cadre de vos activités professionnelles. Par exemple, un client ne vous règle pas l'achat d'un instrument de musique. Nous vous aidons à faire les courriers à l'amiable et ensuite si cela n'aboutit pas, nous prenons en charge une partie des frais devant le Tribunal judiciaire.



SANTÉ, PRÉVOYANCE, RETRAITE

- Au profit de vos salariés: selon votre convention collective, vous avez l'obligation de mettre en place une protection «Frais de Santé» et prévoyance financé au minimum à 50% par l'employeur. Vous pouvez également mettre en place un dispositif Retraite financé par l'Entreprise et déductible de vos charges.
- Au profit du dirigeant et/ou sa famille: vous pouvez faire un contrat Santé, Prévoyance, Retraite à la carte selon vos besoins et ceux de votre famille



VERSPIEREN - DÉPARTEMENT MUSIQUE

Sylvain MEISTERMANN

15, rue du Landy 93210 Saint-Denis

01 49 64 10 01 - 06 07 76 17 57

smeistermann@verspieren.com

www.musique.verspieren.com

ENSEMBLE, INVENTONS DEMAIN

